

réserve en mai 1974 l'octroi d'aide financière au projet de la pointe Lepreau dans le cadre d'un programme administré par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le projet a fait l'objet d'une étude du PERE.

Le PERE prévoit que la Commission peut tenir des audiences publiques. En vertu de cette disposition, une réunion a eu lieu au Nouveau-Brunswick au printemps et environ 58 mémoires ont été retenus et étudiés. Le Ministre a déclaré qu'elle entend rendre public en entier le rapport de la Commission.

Le topinambour

Plus de sucre qu'avec les betteraves sucrières, plus d'alcool qu'avec le maïs, une bonne source de protéine pour les humains, un riche ensilage pour le bétail ou encore des planches faites d'une fibre grossière, tout cela grâce à une plante originaire du Manitoba, le topinambour.

Une équipe de chercheurs de la Station de Morden, qui essaye de rendre plus productives les terres situées au nord de la zone agricole, fonde de grands espoirs sur ce tournesol sauvage. Cette plante produit en outre des tubercules comestibles, semblables à ceux des pommes de terre.

M. Mark Stauffer, chef des travaux sur les nouvelles cultures, affirme que les essais révèlent jusqu'à maintenant que le topinambour peut être une solution de rechange idéale pour les terres marginales mal adaptées aux céréales et aux légumes ordinaires.

Le topinambour pousse d'un tubercule dès le début de la saison et mûrit en 130 jours environ. Sa tolérance à la gelée lui permet d'avoir une saison de croissance plus longue que celle des cultures courantes.

Fourrage

Le topinambour donne un rendement élevé et sa teneur en protéine, plus de 10 p. 100, en fait un bon ensilage. De plus, le bétail l'accepte volontiers.

On procède actuellement à des expériences pour découvrir le moment le plus favorable à la récolte, afin d'obtenir les meilleurs tubercules et plants pour ensilage. Les scientifiques étudient des moyens d'utiliser le topinambour comme culture fourragère vivace.

Les tubercules resteraient en terre et la tige serait coupée chaque année de la même façon que le foin.

Sucre — alcool

Les études faites sur le topinambour ne s'arrêtent pas à ses possibilités fourragères. Les tubercules sont riches en inuline (75 p. 100 de matière sèche) laquelle donne du fructose ou sucre de fruit, qui est 1.5 fois plus sucré que le saccharose, sucre ordinaire. Avec une récolte moyenne de 20 tonnes de tubercules frais à l'acre, le topinambour surclasserait la production de sucre de la betterave sucrière.

Le fructose est moins engraisant que le sucre ordinaire à cause d'un rapport calorie — sucre faible. Bien que l'utilisation du sucre de fruit ne soit pas encore commun au Canada, l'Administration des aliments et drogues des États-Unis a approuvé son emploi dans les confitures, les gelées et les conserves.

On peut aussi faire fermenter l'inuline pour obtenir de l'alcool; on devrait obtenir 500 gallons par acre, soit environ deux fois la quantité obtenue du maïs. Si le topinambour servait à la préparation de l'alcool, il serait possible d'affecter plus de maïs à l'alimentation humaine et animale.

Il n'y a encore qu'un petit marché spécialisé pour la vente de tubercules de topinambour comme légume. Selon M. Stauffer, ces tubercules constituent une nourriture équilibrée. Enfin, le topinambour peut même être transformé en fibre pour planches.

Subventions aux orchestres canadiens

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé l'attribution de subventions d'une valeur globale de \$3,226,800 à 19 orchestres canadiens pour la saison 1975-76.

Le directeur du Conseil des Arts, M. André Fortier, a fait remarquer à cette occasion que l'aide accordée aux orchestres a doublé depuis cinq ans. "Même si beaucoup d'orchestres, a-t-il dit, sont encore aux prises avec les difficultés financières habituelles, il y a de nombreuses réalisations intéressantes et de nombreux progrès à signaler: accroissement du nombre de concerts, abonnements de plus en plus nombreux dans la plupart des cas, bonne programmation comportant une

part croissante de musique canadienne, concerts dans les écoles, programmes d'apprentissage et rayonnement plus grand des orchestres dans les localités avoisinantes. L'Orchestre symphonique de Québec, par exemple, donne 25 p. 100 de ses concerts dans des villes qui ne sont desservies par aucun autre orchestre; l'Orchestre symphonique de l'Atlantique, pour sa part, présentera 39 p. 100 de ses concerts en tournée au cours de la prochaine saison. Le Conseil se réjouit d'avoir joué un rôle dans cette évolution."

Nomination au Sénat

Le Premier ministre a annoncé la nomination au Sénat de M. Jack Austin, de Vancouver. M. Austin occupera le siège de feu le Sénateur Arthur Laing.

Le nouveau sénateur qui a exercé le droit à Vancouver, avait été nommé sous-ministre de l'Énergie, des mines et des ressources en mai 1970. Il était depuis 15 mois le chef de Cabinet du Premier ministre.

Monsieur Trudeau a déclaré que grâce à sa connaissance des affaires, particulièrement dans le domaine des industries axées sur les ressources et l'énergie, M. Austin raffermira la présence de l'Ouest canadien au Sénat et au caucus libéral.

Conférence internationale de l'Éducation

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur Allan J. MacEachen, annonce qu'une délégation canadienne participera à la trente-cinquième session de la Conférence internationale de l'éducation, qui se tiendra à Genève, du 27 août au 4 septembre 1975.

La Conférence internationale sur l'éducation, organisée conjointement par le Bureau International de l'Éducation (B.I.E.) et par l'UNESCO a lieu tous les deux ans. La Conférence donne l'opportunité d'examiner les tendances principales de l'évolution de l'éducation dans le monde au cours des deux années écoulées ainsi qu'étudier un thème spécifique à chaque session. Le thème principal de cette session sera "L'évolution du rôle des maîtres et les incidences de cette évolution sur la formation professionnelle préalable et en cours d'emploi".